Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren Conférence des directrices et directeurs des finances des villes Conferenza delle direttrici e dei direttori di finanza delle città

# Rapport annuel 2019



### Rapport de gestion 2019

### 1. Organisation et évolution du nombre de membres

2019 a marqué la cinquième année d'existence de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV). À partir des 22 membres fondateurs, la CDFV a connu une croissance régulière et réunissait déjà à fin 2019 33 villes membres. Durant l'année sous revue, la Conférence a enregistré une nouvelle adhésion – celle de la commune bernoise de Spiez.

#### 2. Comité

Le Comité a connu plusieurs changements en 2019. Daniel Leupi, premier président de la CDFV, qui s'était fortement engagé pour sa fondation, a quitté ce poste lors de l'Assemblée générale 2019. Silvia Steidle, jusque-là vice-présidente, lui a succédé. Daniel Leupi reste au Comité en tant que vice-président, tandis que Florence Germond garde son poste de vice-présidente.

Au début de l'année, Karl Kobelt a annoncé son retrait du Comité. Ceci en raison de son élection comme maire de Zoug, poste auquel il n'est plus en charge des finances. L'Assemblée générale a élu à sa place le maire de Coire Urs Marti. En octobre, Yvonne Beutler a quitté son poste de conseillère municipale et directrice des finances de Winterthour, et s'est par conséquent aussi retirée du Comité. Son poste sera repourvu lors de l'Assemblée générale de 2020.

De plus, Martin Tschirren a annoncé à l'été son retrait du poste de directeur suppléant de l'Union des villes suisses (UVS) pour fin février 2020. Il représentait l'Union des villes à la CDFV et était membre du Comité avec voix consultative depuis que la CDFV avait été intégrée en tant que section de l'Union des villes, peu après sa fondation. Lors de la séance du Comité du 17 janvier 2020, il a été salué et remercié pour les services rendus à cette section encore jeune.

#### 3. Principaux thèmes

### Réforme de l'imposition des entreprises et financement de l'AVS (RFFA)

La réforme de l'imposition des entreprises, qui avait constitué le cœur des activités de la CDFV depuis sa fondation, est arrivée à sa conclusion lors de la votation fédérale du 19 mai. La campagne a certes été menée de manière intensive par les adversaires et les partisans du projet, mais il est apparu relativement tôt que celui-ci trouverait une majorité lors de cette deuxième tentative. En décembre 2018 déjà, l'Union des villes suisses avait décidé à l'unanimité de recommander le oui. Le Comité de la CDFV s'était aussi rangé derrière le projet, bien qu'avec une certaine retenue. La crainte que la réforme engendre de nouvelles pertes de recettes fiscales importantes et difficilement prévisibles était toujours présente. Après la votation, l'attention s'est tournée également vers le niveau cantonal, où les détails de la mise en œuvre avaient déjà été ou devaient encore être décidés. Le fait qu'une grande majorité des cantons prenne en compte ce que l'on nomme la clause communale et alloue au niveau communal une partie des fonds fédéraux peut déjà être considéré comme un succès. La CDFV s'était engagée fortement, avec l'Union des villes, pour la prise en compte d'une telle disposition.

#### Réforme de la péréquation financière

Lors de la session d'été, le Parlement a adopté la modification de la Loi fédérale sur la péréquation financière et la compensation des charges, ouvrant ainsi la voie à la dépolitisation de la compensation des ressources. En plus, le Parlement a décidé d'affecter les moyens fédéraux libérés par la réforme entièrement au dédommagement des cantons urbains. Ainsi, une demande de longue date de la CDFV et de l'Union des villes pour une augmentation de la compensation sociodémographique a eu son effet. À la fin de l'été a commencé la deuxième phase de la réforme, le réexamen de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. L'Union des villes s'est engagée avec succès pour pouvoir participer aux organes dirigeants et aux groupes de travail. Sont examinés entre autres les thèmes de la réduction des primes et des prestations complémentaires - soit des domaines ayant des incidences financières sur les villes. Il donc d'autant plus important aux yeux de la CDFV que leurs intérêts soient défendus par l'Union des villes.

### Consultation sur le changement de système pour l'imposition de la propriété du logement

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) a mené en début d'année une consultation sur une réforme de l'imposition de la propriété du logement. Du point de vue des villes, le projet de la CER-E n'était pas totalement convaincant. Certes, une réforme est tout à fait nécessaire, en particulier pour supprimer les fausses incitations, mais les villes



Le Comité à l'occasion de l'Assemblée générale

demandent que cette réforme soit mise en œuvre sans incidences sur les finances publiques. En outre, elle ne devrait pas avantager les propriétaires par rapport aux locataires. En automne, l'objet est retourné au Conseil fédéral.

#### Projet «Investissement»

Les investissements placent toujours les responsables des finances des villes face à de gros défis - d'une part, le besoin d'investissements est très élevé, en particulier dans les villes à croissance rapide, et de l'autre, les processus de gestion et de contrôle sont exigeants. Pour cette raison, la CDFV a chargé en 2019 le bureau B,S,S de mener une enquête sur le thème des investissements. L'objectif était de montrer le développement du volume des investissements ainsi que leur financement sur les dix dernières années. Des informations ont également été collectées sur les processus d'investissements dans les villes prises individuellement. En tout, 25 villes membres ont participé. Les résultats ont été présentés pour la première fois au colloque en septembre, puis le rapport contenant une présentation détaillée et un classement des résultats a été publié en janvier 2020. Afin de permettre l'échange pratique d'expériences entre les villes, la CDFV a organisé au début de 2020 un atelier pour les membres des administrations des finances des villes - une offre qui a rencontré un grand succès.

#### 4. Évènements et contacts

#### Assemblée générale

Le 10 mai s'est tenue la quatrième Assemblée générale de la CDFV au restaurant Zum Äusseren Stand. La partie statutaire a vu le passage de témoin à la présidence. Daniel Leupi a été salué et remercié pour son grand engagement en tant que premier président de la CDFV. Silvia Steidle, élue nouvelle présidente par acclamation, a exprimé sa joie face à la confiance qui lui a été témoignée pour pouvoir continuer le travail de son prédécesseur. Par la suite, l'Assemblée a pu entendre Barbara Schaerer, directrice de l'Office fédéral du personnel. Les questions de personnel ne sont pas forcément au centre des travaux de la CDFV, mais de nombreux membres sont aussi responsables des ressources humaines. C'est donc avec intérêt que les membres présents ont suivi l'exposé de la plus haute responsable du personnel de la Confédération.

#### Colloque «Investissements»

Le colloque qui s'est tenu le 13 septembre au restaurant Schmiedstube était consacré au thème des investissements. En introduction, Miriam Frey, consultante senior chez B,S,S, a présenté les résultats de l'enquête auprès des membres de la CDFV. Les villes de Lucerne, Bienne et Winterthour ont ensuite donné un aperçu de leurs processus d'investissements. Wolfgang von Bassewitz, économiste à l'administration des finances de la ville de Lucerne, ainsi que les directrices des finances de Bienne et de Winterthour Silvia Steidle et Yvonne Beutler, ont ensuite répondu aux questions de l'assistance, dans laquelle se trouvaient aussi de nombreux représentants et représentantes de villes qui ne sont pas membres de la CDFV.

#### Échanges techniques avec la présidence de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF)

L'échange annuel avec la présidence de la CDF a dû être annulé pour des raisons de calendrier. En raison des changements de personnes à la CDF – le président et la vice-présidente ont été élus au Conseil des États en automne –, la rencontre a été reportée à 2020.

### Organes

#### Présidente

Silvia Steidle Conseillère communale de Bienne

Vice-président-e-s

Florence Germond Conseillère municipale de Lausanne Daniel Leupi Conseiller municipal de Zurich

Comité

Michael Aebersold Conseiller communal de Berne

Yvonne Beutler Conseillère municipale de Winterthour (jusqu'à septembre)

Franziska Bitzi Staub Conseillère municipale de Lucerne
Fabio Bongiovanni Conseiller communal de Neuchâtel
Maire de Coire (depuis mai)

**Sandrine Salerno** Conseillère administrative de Genève

Martin Tschirren Directeur suppléant de l'Union des villes suisses (assesseur)

Secrétariat

**Karin Christen** Directrice de la CDFV

**Susanne Gasser** Responsable des finances et des ressources humaines

de l'Union des villes suisses

Maja Münstermann Administration de l'Union des villes suisses

### Compte 2018, Compte et Budget 2019, Budget 2020

	Compte 2018	Compte 2019	Budget 2019	Budget 2020
	CHF	CHF	CHF	CHF
RECETTES				
Cotisations des membres	122 000.00	123 000.00	122 000.00	135 000.00
Recettes des colloques et conférences	1710.00	2160.00	1000.00	1000.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES	123 710.00	125 160.00	123 000.00	136 000.00
DÉPENSES				
Assemblée générale	1251.00	3 151.90	3 000.00	3 0 0 0 . 0 0
Médias	581.60	1163.20	2000.00	2000.00
Colloque / conférence	5 070.75	5 026.20	7000.00	7 000.00
Projets	20 000.00	38 097.65	40 000.00	45 000.00
Frais administratives	0.00	0.00	1000.00	1000.00
Traductions	6 527.70	5 870.95	8 000.00	8 000.00
Internet	452.35	452.35	700.00	700.00
Groupes de travail, comm.	431.80	0.00	2000.00	2000.00
Rapport de gestion	678.50	624.65	1000.00	1000.00
Révision	653.90	753.90	1000.00	1000.00
Frais Banque/Poste	120.00	60.00	100.00	100.00
Secrétariat général	54 250.00	54250.00	54250.00	54250.00
TOTAL DES DÉPENSES	90 017.60	109 450.80	120 050.00	125 050.00
Benefice (+) / Déficit (-)	33 692.40	15 709.20	2950.00	10 950.00

### Bilan au 31.12.2019

	31.12.2019	31. 12. 2018
ACTIFC	CHF	CHF
ACTIFS FONDS DE ROULEMENT		
Liquidités	(7224.60	422.00 / 45
PostFinance	67224.60	123 096.15
Cofee and the livering of a contation of	67 224.60	123 096.15
Créances sur livraisons / prestations	0.00	00.00
Créances sur livraisons / prestations	0.00	90.00
Autres créances à court terme	0.00	90.00
Compte courant UVS Berne	0.00	0.00
compte contain 6v3 beine	0.00	0.00
Total du fonds de roulement	67224.60	123 186.15
SOMME DU BILAN	67 224.60	123 186.15
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes		
sur livraisons / prestations	2944.85	77 829.25
	2944.85	77 829.25
Autres dettes à court terme		
Compte courant UVS Berne	118.80	118.80
	118.80	118.80
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	4113.65	900.00
	4113.65	900.00
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	7 177.30	78 848.05
CAPITAUX PROPRES		
Patrimoine au 01.01.	44338.10	10 645.70
Bénéfice annuel	15709.20	33 692.40
PATRIMOINE AU 31.12.	60 047.30	44 338.10
SOMME DU BILAN	67 224.60	123 186.15

#### Rapport de l'organe de révision

BLASER TREUHAND BERN

Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren Sektion des Schweizerischen Städteverbandes Monbijoustrasse 8 3001 Bern

BLASER TREUHAND AG SCHWARZENBURGSTR. 265 CH-3098 KÖNIZ BERN

> Telefon 031 372 11 11 Telefax 031 371 45 18 btb@treuhandbern.ch www.treuhandbern.ch

Köniz, 27. Februar 2020

#### Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes, für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG

Urs Blaser Dipl. Experte in Rechnungslegung und Controlling Zugel. Revisionsexperte Leitender Revisor Roger Nietlispach Dipl. Wirtschaftsprüfer Zugel. Revisionsexperte

Beilage: Jahresrechnung

## Villes membres de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes

Aarau Baden Bâle Berne Bienne Coire Frauenfeld Fribourg Genève Gossau SG Granges Horgen Kloten Lausanne Liestal Lucerne Meyrin

Neuchâtel Rapperswil-Jona Regensdorf Riehen Schaffhouse Schlieren Soleure Spiez Saint-Gall Thoune Vevey Wallisellen Wil SG Winterthour Zoug Zurich

#### Editeur

Conférence des directrices et directeurs des finances des villes Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne Téléphone +41 31 356 32 32, info@cdfv.ch, www.cdfv.ch

#### Photo

«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (sur mandat de l'UVS)

#### Layout

Atelier KE, Meiringen